



SÉANCE ORDINAIRE
Conseil d'établissement – École St-Isaac-Jogues
Mercredi 11 juin 2025 – 18h30

Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil d'établissement de l'école St-Isaac-Jogues tenue le mercredi, 11 juin 2025 à 18h30 au 9355 de Galinée, à Montréal.

PRÉSENTS :

Olivier Laplante

France Boudreault

Isabelle Tincler

Nancy Carmel

Geneviève Castonguay

Claire Baujard

Mathieu Vinuesa

Mariève Cadoret

Zoubaier Boujnah

Formant quorum sous la présidence de Mariève Cadoret

ASSISTENT ÉGALEMENT À LA SÉANCE :

François de la Sablonnière Tremblay – Direction

Marie-Pier Morand – Direction adjointe

PERSONNE INVITÉE À LA SÉANCE :

Aucun invité

MEMBRES ABSENTS :

Kimberly Duarte

Marc Robillard

Valérie Godin

OUVERTURE DE LA SÉANCE / VÉRIFICATION DU QUORUM

La présidence, Mariève Cadoret, déclare la séance ouverte. Il est 18h32.



1. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

IL EST PROPOSÉ PAR Isabelle Tincler que l'ordre du jour soit adopté tel que déposé.

Adoptée à l'unanimité (01-CE-06/11/2025)

ORDRE DU JOUR

L'ordre du jour adopté se lit comme suit :

1. Adoption de l'ordre du jour
2. Adoption du procès-verbal de la réunion du 28 mai 2025
3. Parole au public
4. Mot de la présidence
 - Renouvellement des mandats aux comités de parents

5. Mot de la direction

Approbation et adoption :

- Budget Pro-forma 25-26 (Approbation)
- Rapport annuel (Adoption)
- Sorties scolaires (Approbation)
- Financement pour la fête de début d'année (Approbation)
- Résolution du fonds 4 vers le fonds 9 (Approbation)

Information :

- Mouvement de personnel

6. Service de garde

7. OPP

8. Membres de la communauté

9. Varia

10. Prochaine rencontre : Assemblée générale du 3 septembre

11. Levée de l'assemblée

2. APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DU 28 MAI 2025

IL EST PROPOSÉ par Geneviève Castonguay que le procès-verbal de la séance du 28 mai 2025 soit approuvé avec dispense de lecture et sans modification.

Approuvée à l'unanimité (02-CE-11/06/2025)

3. PAROLE AU PUBLIC

Pas de public

4. MOT DE LA PRÉSIDENTE

- Renouvellement des mandats aux comités de parents

Mme Cadoret informe les membres du CÉ que trois postes seront en élection lors de l'assemblée générale du 3 septembre prochain, soit les postes de Mariève Cadoret, d'Isabelle Tincler et de Mathieu Vinuesa.

Il est aussi demandé aux autres parents siégeant sur le conseil d'établissement de communiquer avec la présidence du CÉ ou la direction d'école si leur poste devait être remis en élection.

5. MOT DE LA DIRECTION

ADOPTION ET APPROBATION

- **Budget Pro-forma**

CONSIDÉRANT que le budget pro-forma, qui présente le plan d'effectifs pour l'année scolaire 2025-2026, est présenté aux membres du conseil d'établissement, et que celui-ci respecte les sommes reçues du CSSDM

IL EST PROPOSÉ par Mathieu Vinuesa

QUE le budget pro-forma soit approuvé tel que présenté

Pour : 9 Contre : 0 Abstentions : 0

Approuvée à l'unanimité (03-CE-11/06/2025)

- **Rapport annuel 2024-2025**

CONSIDÉRANT que le rapport annuel est présenté et lu avec les membres du conseil d'établissement, et que celui-ci respecte les travaux qui ont été effectués tout au long de l'année lors des rencontres du CÉ

IL EST PROPOSÉ par France Boudreault

QUE le rapport annuel 2024-2025 soit approuvé

Pour : 9 Contre : 0 Abstentions : 0

Approuvée à l'unanimité (04-CE-11/06/2025)

- **Sorties scolaires**

Aucune sortie scolaire à approuver

- **Financement de la fête de début d'année**

CONSIDÉRANT qu'un montant entre 1500\$ et 2000\$ est demandé afin de payer les sommes liées à la fête de la rentrée scolaire 2025-2026

IL EST PROPOSÉ par Isabelle Tincler

QUE le montant demandé soit approuvé pour financer la fête de début d'année

Pour : 9 Contre : 0 Abstentions : 0

Approuvée à l'unanimité (05-CE-11/06/2025)

- **Résolution du fonds 4 vers le fonds 9**

CONSIDÉRANT que la direction présente l'ensemble des sommes encourues en cours de l'année scolaire, soit un montant de 9820,84\$

CONSIDÉRANT que ce montant doit être transféré du fonds 4 vers le fonds 9

IL EST PROPOSÉ par Olivier Laplante

QUE le conseil d'établissement approuve la résolution de transfert des sommes entre les fonds du budget de l'école

Pour : 9 Contre : 0 Abstentions : 0

Approuvée à l'unanimité (06-CE-11/06/2025)

POINTS D'INFORMATION

- **Roulement de personnel**

La direction présente aux membres du CÉ tout le mouvement de personnel prévu pour l'année scolaire 2025-2026. La majorité des postes et contrats sont comblés, et certains seront affichés prochainement.

6. SERVICE DE GARDE

Aucune information à partager

7. OPP

Il est nommé que l'OPP travaille à organiser une fête de fin d'année grandiose pour les élèves, et que celle-ci aura lieu le 18 juin prochain.

8. MEMBRES DE LA COMMUNAUTÉ

Aucun membre présent

9. VARIA

10. PROCHAINE RENCONTRE : Assemblée générale, 3 septembre 2025

11. LEVÉE DE LA SÉANCE

L'ordre du jour étant épuisé, la séance prend fin. Il est 20h02.

Présidence

Direction d'établissement